



ILLATS, le 9 décembre 2021

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux articles L 2121-7 et L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil Municipal se réunira à la salle des fêtes**

**Mardi 14 décembre 2021 à 19h30**

*En raison de la situation sanitaire et des règles de distanciation physique, cette réunion sera interdite au public.*

### **Ordre du jour :**

- Intervention de Monsieur Jean-Michel BIREM pour présenter l'offre de service mobilisée par la Mission Locale des 2 Rives au profit des jeunes illadais.
- Adoption du RPQS Assainissement collectif 2020
- Adhésion à la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraites du Centre de gestion de la Gironde
- Autorisation de signature d'un avenant pour le lot 2 du marché des travaux de construction d'un club house au stade de football
- Autorisation de signature d'un avenant pour le lot 6 du marché des travaux de construction d'un club house au stade de football
- Décision modificative n°2 sur le budget annexe GUIX de PINOS pour le virement de crédits pour la redevance ordures ménagères
- Décision modificative n°4 sur le budget principal pour le virement de crédits pour la construction du club house au stade de football
- Décision modificative n°5 sur le budget principal pour le virement de crédits pour la construction de la classe maternelle supplémentaire

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Patricia PEIGNEY  
Maire d'ILLATS